

A l'attention des membres du conseil communautaire

À Veynes, le 30/06/2026.

Nos références : SE - OM – LB - SC D 335 / 2026

Objet : **Ordre du jour conseil communautaire**

Mesdames et Messieurs les membres du conseil communautaire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil communautaire qui se déroulera le :

Lundi 06 juillet 2026 à 17h30
Salle Maison de Pays
05400 LA ROCHE DES ARNAUDS

ORDRE DU JOUR :

1) Délibérations du conseil communautaire

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Information sur les décisions et des délibérations du bureau prises dans le cadre des délégations du conseil communautaire vers le président et vers le bureau communautaire ;
- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 08 juin 2026

INSTITUTION

- Délégations d'attributions du conseil communautaire vers le président et vers le bureau.
Complément à la délibération n°De2026/051

RESSOURCES HUMAINES

- Autorisation donnée au président de recruter des agents contractuels remplaçants en cas d'indisponibilité de titulaires conformément à l'article L. 332-13 du Code général de la fonction publique, pour la durée du mandat en cours.
- Création d'un emploi permanent d'attaché au pôle développement – modification du tableau des emplois.

DEV ECO

- Vente CGR – autorisation donnée au président de signer l'acte de vente

MOBILITE

- Validation du projet arrêté du plan de mobilité simplifié (PDMS)

---0---

Questions diverses

Le Président,


Serge EYSSERIC.